



Associé/inaction dirigeant/non accès aux documents

Par **L.A 2023**, le **17/02/2023** à **11:07**

Bonjour,j'écris ce message pour une demande: rnrnJ'ai investis dans une société SAS qui as effectué une levée de fonds il y a 3 ans auquel j'ai participé contre 10% associés à la société en question.rnrnTravaillant dans une société personnel et seul,je travaillais sur "mes projets" tout en laissant cette société SAS à ses actions avec une réunion annuel en fin d'années pour compte rendu.rnrnSimplement,je n'ai eu accès à ce jour à aucun documents lié à cette société même à ma réclamation auprès de son dirigeant: livre de compte,compte annuel,ne serait-ce que des statuts à jour ! rnrnLe dirigeant jouant sur la pression et changeant de sujets à la moindre occasion.rnrnCette société étant en difficulté,ce dirigeant me cède 10% dans une seconde société SAS autant qu'associé aussi.rnSimplement Toujours par ses inaction,je crains qu'il continue à faire ses "inaction" de sociétés en sociétés,se servant dans les comptes de ses sociétés et blamant ses associés derrière "la loi"...rnNe se fait quoi faire,je souhaite être remboursé de cette "investissement" ou du moins ne pas mettre fait avoir de cette "investissement".rnrnJ'ai déposé une main courante à la société et son dirigeant pour "différents commerciaux" auquel la police m'as indiqué de trouver un bon avocat car il s'agit d'un sac de nœuds...rnrnJe vous remercie de vos retours.

Par **BrunoDeprais**, le **17/02/2023** à **13:59**

Bonjour, rnrn rnrnCa ne sent en effet pas très bon.rnrnLe mieux est de vous débarrasser des actions.....si vous trouvez preneur.